



Beter gekeurd
Bien vérifié

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

L'INSTALLATION EST CONFORME

L'examen s'opère selon l'instruction de travail 10le006 ou 10le008 sur base des prescriptions indiquées ci-dessous.

Votre contrôle a été effectué par BTV ASBL, bureau BTV Liège, Quai Mativa 37, 4020 LIEGE
T: 04 253 19 72, E: btv.liege@btvcontrol.be

Rapport N°: 0188-190613-02 Date du contrôle : 13/06/19
Extra date du contrôle:

DONNEES GENERALES:

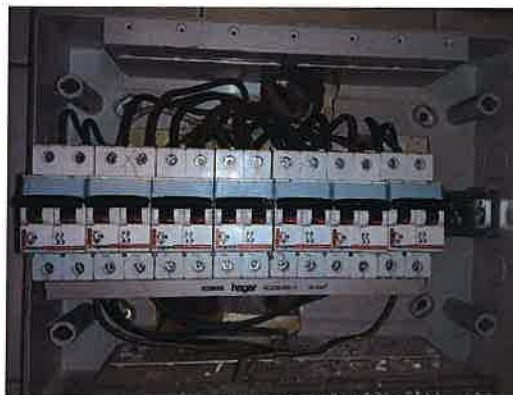
ADRESSE DE L'INSTALLATION : MACHIROUX
BOULEVARD POINCARÉ 12
4020 LIÈGE

PROPRIETAIRE: MACHIROUX
Adresse : BOULEVARD POINCARÉ 12
4020 LIÈGE

DEMANDEUR : DELAVIGNETTE
Adresse : RUE DE LA ROSE 172
4102 OUGREE

INSTALLATEUR : existante
Adresse :

Visualisation de l' installation



TVA ou CI :

EAN : Compteur n° 3013151 Index : 2680 kWh

DESCRIPTION GENERALE ET CARACTERISTIQUES:

Type d'installation :	Nouvelle installation / Modification	Type des locaux :	Appartement
Début travaux fondations :	Avant 01/10/81	Installation électrique :	Avant & Après 01/10/81
Raccordement tension :	Mono 230V	RGIE art. :	86
Câble aliment. tableau princ. :	4 x 6 mm²	Protection raccordement :	25 A
Type électrode de terre :	Barres	Inter. gén. : type :	2p 40A/300mA
Nombre de tableaux :	2	Nombre de circuits term. :	12
Facteurs d'influences externes :		Schéma :	TT

CONTROLE:

VMA - 45

MA-BT-02/2015



1 / 3



Beter gekeurd
Bien vérifié

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

Visite de contrôle suivant : RGIE art. 270, RGIE art. 276,
Type de contrôle : Examen de conformité et contrôle

MESURES:

RA: 25 Ohm RI tot 5 MOhm

DESCRIPTION:

Voir aussi schéma unifilaire et schéma de situation en annexe

INFRACTIONS CONSTATEES

Néant

NOTES

Néant

CONCLUSION L'installation est conforme.
Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées.
Les schémas unifilaires et les schéma de situation ont été visés.
L'installation doit être vérifiée avant le 13/06/2044 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

L'agent-visiteur
0188 LUDOVIC GODEFROID

pour le directeur,

CONTROLES EFFECTUES

Lors de visite de contrôle d'installations domestiques selon l'article 271.

- a) Le contrôle de l'exécution de l'installation électrique conformément aux schémas
 - b) Le contrôle de l'état (fixations, détérioration, ...) du matériel électrique d'installation fixe, tout particulièrement en ce qui concerne les interrupteurs, les socles de prise de courant, les raccordements dans les tableaux de répartition...
 - c) Le contrôle des mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects
 - d) Le contrôle du fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via leur propre bouton de test
 - e) Le contrôle des boucles de défaut et du raccordement correct des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via la création d'un courant de défaut de minimum 2,5 fois la sensibilité de l'appareil
 - f) Le contrôle de la continuité des connexions équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection des socles de prises de courant et des appareils de classe 1 à poste fixe, installé à poste fixe ou mobile à poste fixe
 - g) Le contrôle visuel du matériel à poste fixe ou à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens
 - h) Le contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens
- Sauf infractions, l'adéquation entre dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent est certifiée.

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE

- a) Il y a obligation de conserver le procès-verbal de contrôle dans le dossier d'installation électrique ;
- b) Il y a obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique ;
- c) Il y a obligation d'aviser immédiatement le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité ;
- d) Il y a obligation, lorsque des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai d'un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

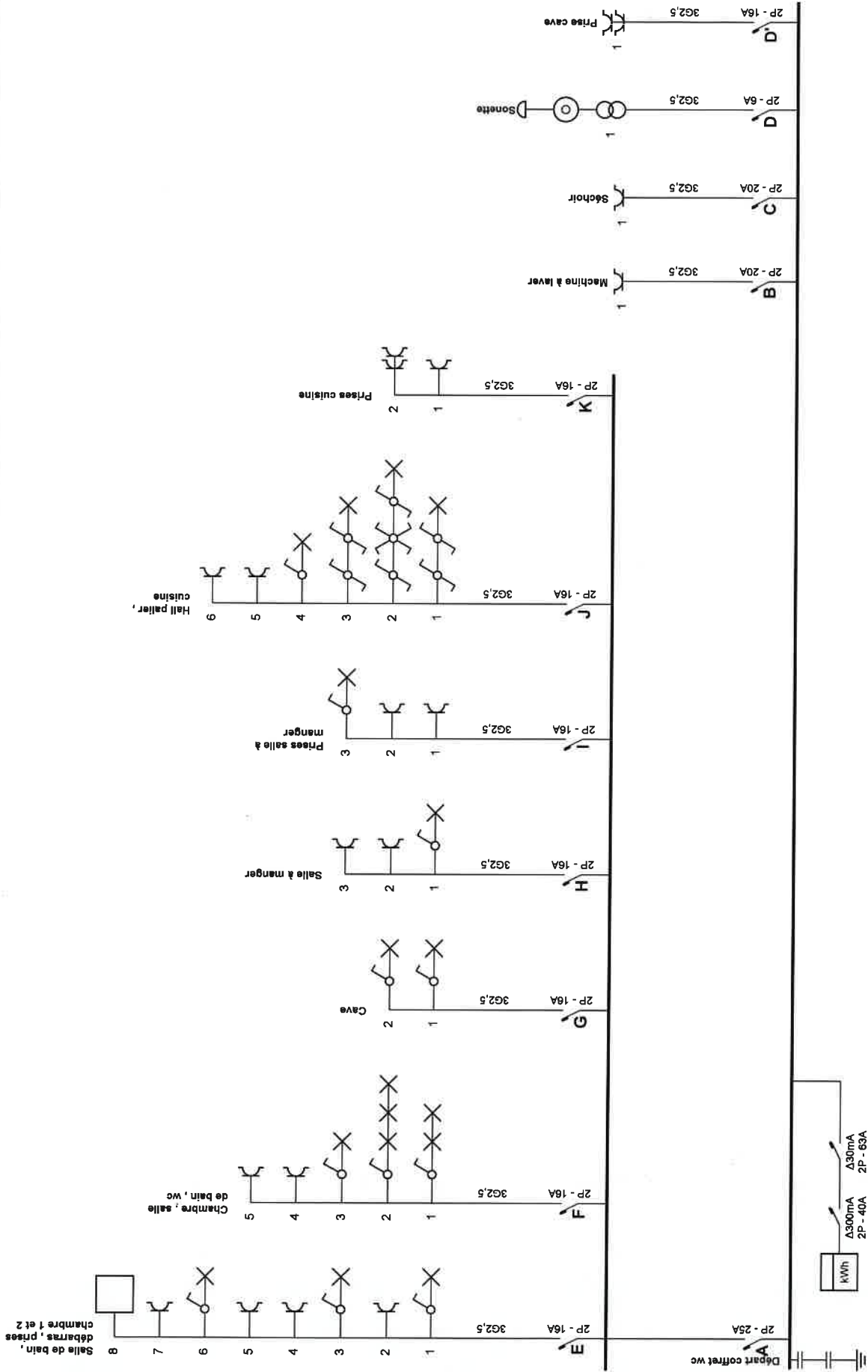
Significations des notes concerne des défauts qui n'ont pas d'influence sur la conclusion des constatations qui ne relèvent pas de l'examen, mais qui peuvent menacer la sécurité des données d'organisation.

VMA - 45

N° Rapport: 0188-190613-02



2 / 3



Compteur n° 3013151 Mono 25 A

Organisme agréé
 BTV / 188 GODEFROID LUDOVIC
 Quai Mativa 37
 4020 Liège
 Tél.: 04 253 19 72 GSM: -
 Fax: 04 225 01 58
 e-mail: btv.liege@btvcontrol.be

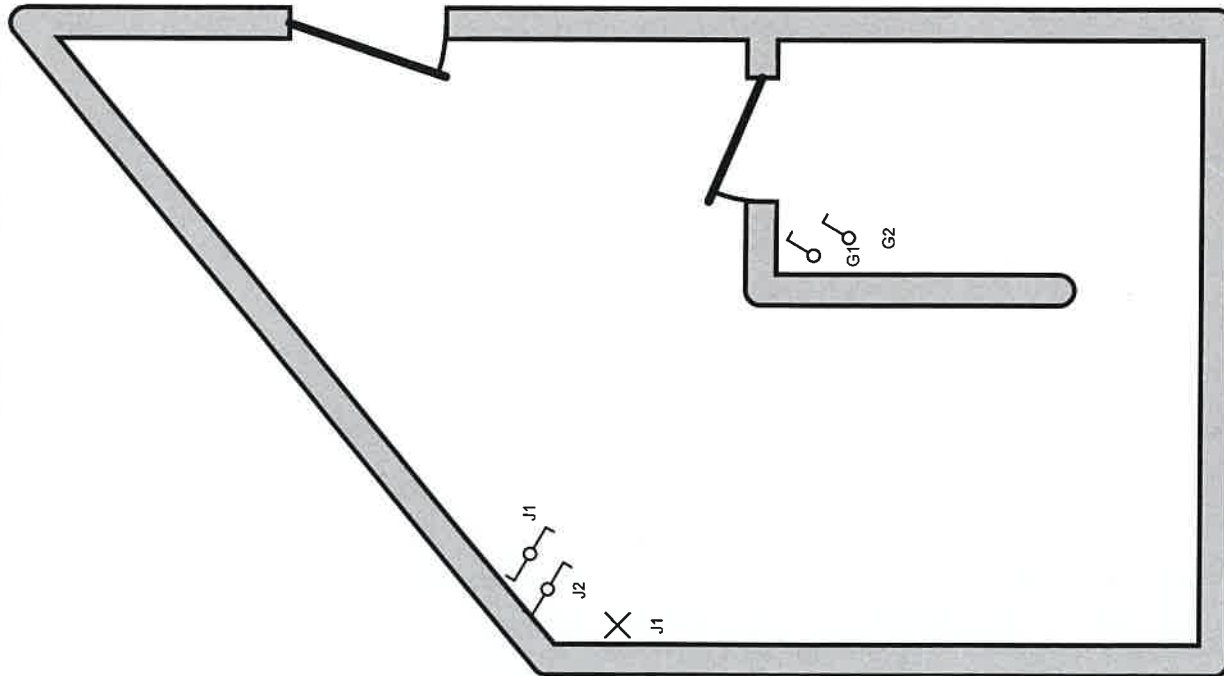
Adresse de l'installation électrique
 M. Machiroux
 Boulevard Poincaré 12
 4020 Liège
 Tél.: - GSM: -
 Fax: -
 e-mail: -

Alain DELAVIGNETTE SPRL
 Rue de la Rose, 172
 4102 SERAING - OUGREE
 Tél.: 04/385 08 85 - Fax: 04/349 16 02
 GSM: 0475/23.31.95
 E-mail: adelectricite@skynet.be
 TVA: BE 0864.418.864

p. 1/5
 Schéma unifilaire
 Date: 15/05/2019
 2 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par: tj

Rez-de-chaussée



Organisme agréé
BTV / 188 GODEFROID LUDOVIC
Quai Mativa 37
4020 Liège
Tél.: 04 253 19 72 GSM: -
Fax: 04 225 01 58
e-mail: btv.liege@btvcontrol.be

Adresse de l'installation électrique
M. Machiroux
Boulevard Poincaré 12
4020 Liège
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Alain DELAVIGNETTE SPRL
Rue de la Rose, 172
4102 SERAING - OUGREE
Tél.: 04/385 08 85 - Fax: 04/349 16 02
GSM: 0475/23.31.95
E-mail: adelectricite@skynet.be
TVA: BE 0864.418.864

p. 2/5
Schéma de position

Date: 15/05/2019

2 x 230V ~ 50Hz

Cave

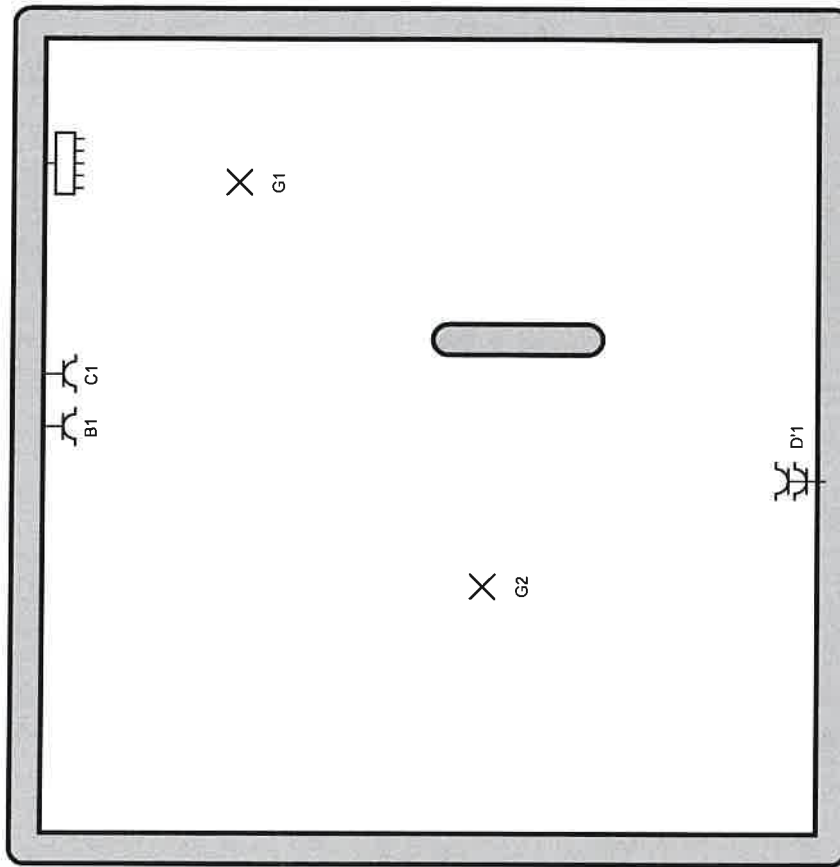
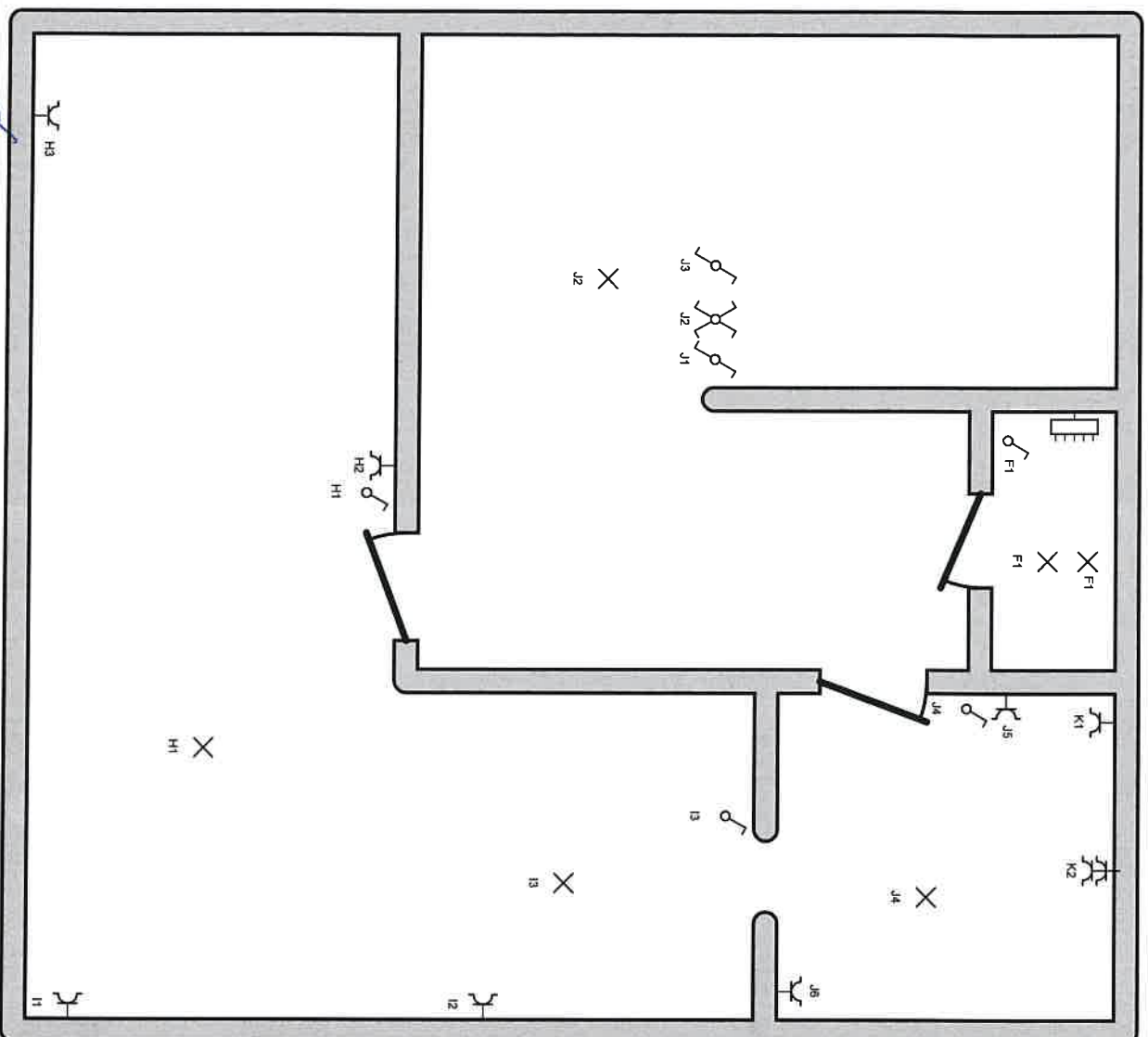


Schéma dessiné par: tj



1er étage

Organisme agréé

BTV / 188 GODEFROID LUDOVIC
Quai Mativa 37
4020 Liège
Tél.: 04 253 19 72 GSM: -
Fax: 04 225 01 58
e-mail: btv.liège@btvcontrol.be

Adresse de l'installation électrique

M. Machiroux
Boulevard Poincaré 12
4020 Liège
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Alain DELAVIGNETTE spRL

Rue de la Rose, 172
4102 SERAINING - OUGREE
Tél.: 04/385 08 85 - Fax: 04/349 16 02
GSM: 04/5123 31 95
E-mail: adelectricite@skynet.be
TVA: BE 0864.418.864

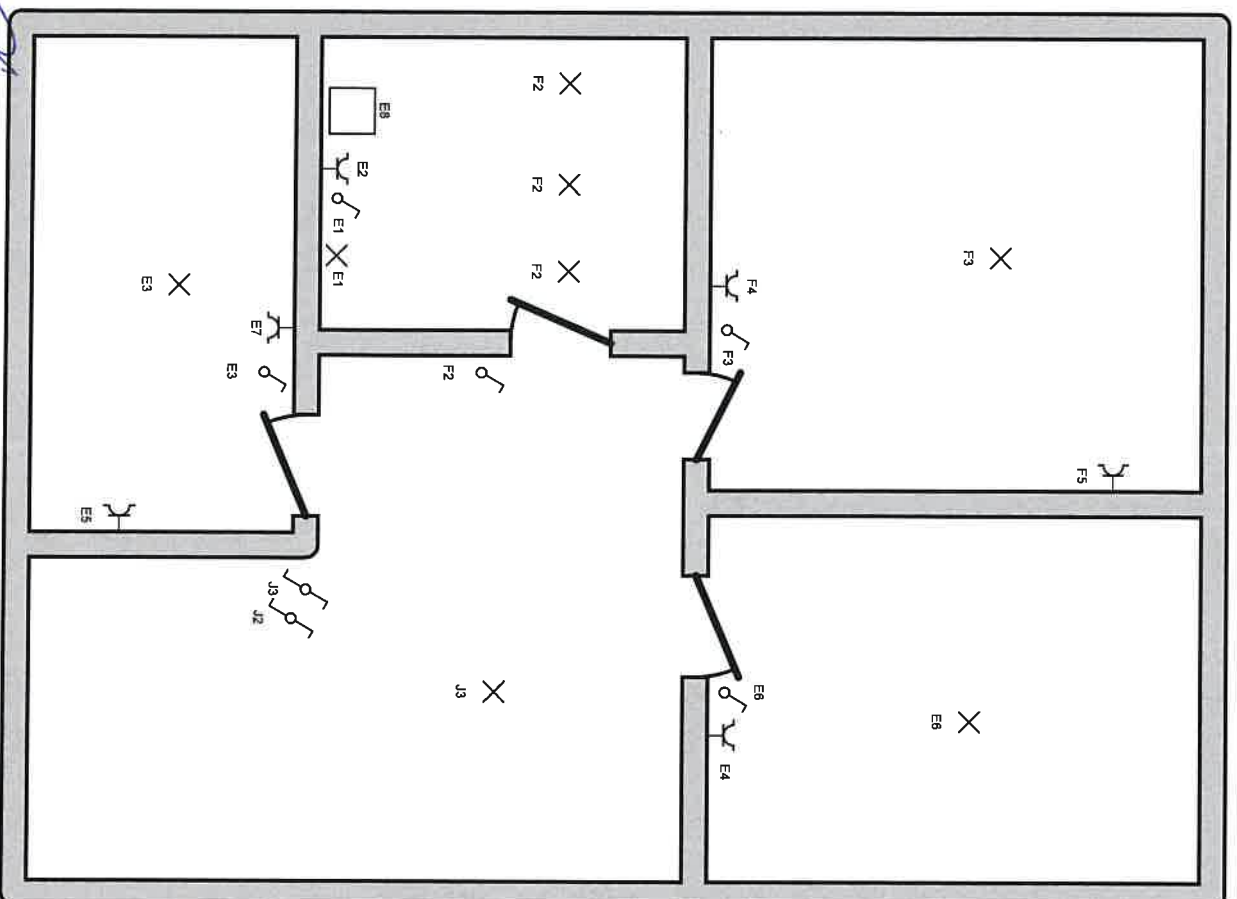
p. 3/5
Schéma de position

Date: 15/05/2019

2 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par: tj

2e étage



Organisme agréé

BTV / 188 GODEFROID LUDOVIC
Quai Mativa 37
4020 Liège
Tél.: 04 253 19 72 GSM: -
Fax: 04 225 01 58
e-mail: btv.liège@btvcontrol.be

Adresse de l'installation électrique

M. Machiroux
Boulevard Poincaré 12
4020 Liège
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Alain DELAVIGNETTE s.p.r.l.

Rue de la Rose, 172
4102 SERAINING - OUGREE
Tél.: 04/385 08.85 - Fax: 04/349.16.02
GSM: 04/523.31.95
E-mail: adelectricite@skynet.be
TVA: BE 0864.418.864

p. 4/5
Schema de position

Date: 15/05/2019

2 x 230V ~ 50Hz

Schema dessiné par: tj

- | | |
|-----|--|
| A: | Départ coffret wc |
| E: | Salle de bain , débarras , prises chambre 1 et 2 |
| F: | Chambre , salle de bain , wc |
| G: | Cave |
| H: | Salle à manger |
| I: | Prises salle à manger |
| J: | Hall palier , cuisine |
| K: | Prises cuisine |
| B: | Machine à laver |
| C: | Séchoir |
| D: | Sonette |
| D': | Prise cave |

Organisme agréé
 BTV / 188 GODEFROID LUDOVIC
 Quai Maïva 37
 4020 Liège
 Tél.: 04 253 19 72 GSM: -
 Fax: 04 225 01 58
 e-mail: btv.liege@bvtvcontrol.be

Adresse de l'installation électrique
 M. Machiroux
 Boulevard Poincaré 12
 4020 Liège
 Tél.: - GSM: -
 Fax: -
 e-mail: -

Alain DELAVIGNETTE SPRL
 Rue de la Rose, 172
 4102 SERAING - OUGREE
 Tél.: 04/385.08.85 - Fax: 04/349.16.02
 GSM: 04/5123.31.95
 E-mail: adelectricite@skynet.be
 TVA: BE 0864.418.864

p. 5/5
Liste des circuits

Date: 15/05/2019

2 x 230V ~ 50Hz



Beter gekurd
Bien vérifié

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

QUELLES MESURES A PRENDRE SI VOTRE INSTALLATION EST CONFORME

ETAPE 1

Lisez soigneusement ce
Procès-Verbal et faites
attention aux notes
éventuelles.

ETAPE 2

Lors d'extensions importantes
de l'installation, faites
recontrôler de nouveau.

ETAPE 3

Un recontrôle de l'installation
est obligatoire avant
13/06/2044.

ETAPE 4

BTV Liège reste à votre
service pour les contrôles
nécessaires.

VMA - 45

N° Rapport: 0188-190613-02



3 / 3